Prix agricoles 1996/1997: mesure spécifique concernant les légumineuses à grains

1996/0058(CNS) - 23/05/1996 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Giacomo SANTINI (UPE, I), le Parlement européen demande une augmentation de l'aide à l'hectare de 181 écus à 190 écus et une augmentation de la superficie maximale garantie, au-delà de laquelle les pénalisations sont déclenchées, de 400.000 à 450.000 hectares. Il propose également d'inclure les haricots communs parmi les produits visés par le règlement.